



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E204635

VALABLE JUSQU'AU 03/07/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 08/07/2020

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 27/03/2024  
0

Raison sociale : SANVOISIN OLIVIER

4 RUE DES MYOSOTIS  
29640 PLOUGONVEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC brest

Siret : 887 910 024 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5840583

Assurance Responsabilité Travaux :  
GROUPAMA 111849610001

Assurance Responsabilité Civile :  
GROUPAMA 111849610001

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/04/2026

Téléphone : 06 29 52 02 10

Portable : 0629520210

Fax :

Site Internet :

E-mail : tregoragencements@gmail.com

Responsabilité légale :  
SANVOISIN OLIVIER PIERRE LUC CHEF D'ENTREPRISE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 02/07/2026           |
| 7122 | Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE                                 | 04/06/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 04/07/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 04/07/2024         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 04/07/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.